

tes, dès qu'il en auroit connoissance, particulièrement ayant été pratiquées dans un tems que S. M. se reposoit entierement sur la bonne foi des Traitez, qui subsistent avec l'Angleterre; puisque le Roi mon Maître n'avoit pas la moindre disposition, ni donné aucun ordre à ses Ministres & Commandans aux Indes, contraires aux Traitez pour la continuation du Commerce qui est permis & accordé, ni prévenu par des hostilités & insultes reciproques à celles qui ont été pratiquées, & auxquelles on ne s'attendoit pas de la part de ladite Escadre; comme cela est démontré très-clairement par la livraison amiable & volontaire du Vaisseau de permission qu'on fit à Porto-Bello à l'Amiral Hozier, quoiqu'à la rigueur ce Vaisseau devoit avoir attendu que les Gallions fissent voile pour l'Espagne.

Sur les plaintes qui avoient été aussi précédemment exposées dans la représentation de Mr. Stanhope du 24. Septembre; & qu'on a proposé comme une explication claire & distincte, des raisons qui obligent le Roi d'Angleterre à envoyer & à faire paroître en différentes Mers des armemens si considérables; quoique Mr. le Marquis de la Paz avoit déjà répondu pleinement, & démontré son insuffisance & peu de fondement, néanmoins j'ai ordre de satisfaire encore plus précisément sur ce point dans l'étendue de la présente réponse, sur les articles relatifs sur ce sujet.

Repondant au second article de la Lettre de Mr. Stanhope, je dois assurer que le Roi mon Maître n'a rien plus à cœur, ni souhaite davantage que la paix & la tranquillité de ses Etats & de toute l'Europe; & qu'en cette consequence il accepteroit avec la satisfaction la plus accomplie, les protestations que Sa M. Brit. fait d'une ardeur sincere de conserver la paix & la bonne intelligence avec la Couronne d'Es-